



Ce numéro de quartier libre fait la part belle à la gestion des déchets ménagers, thème qui laisse peu de place au rêve mais qui occupe grandement nos pensées... et les courriers que vous pouvez adresser à la ville. La propreté du quartier, l'entretien des lieux où l'on doit jeter ses poubelles, le tri des déchets... Ce sont des préoccupations quotidiennes des vannetais et en particulier des habitants de Ménimur qui avaient demandé une amélioration dans ce domaine lors du lancement du projet de rénovation du quartier. Pour répondre à ces attentes, Vannes Agglo, Vannes Golfe Habitat et la ville de Vannes ont, d'une part, lancé un vaste programme d'installation de conteneurs enterrés, et d'autre part, se sont engagés à mutualiser leurs moyens pour assurer un meilleur entretien du quartier, notamment à proximité des conteneurs.

Je voudrais ici rappeler une évidence : l'ensemble de ces efforts ne sera couronné de succès, et nous ne pourrons avoir un quartier, des rues, des résidences bien entretenus que si chacun d'entre nous adopte un comportement responsable et respectueux. Ainsi, les principaux gestes à effectuer sont d'une grande simplicité. Il s'agit de :

- trier ses déchets.

Ce geste quotidien nous permettra à tous, individuellement et collectivement, de réaliser des économies dans le traitement des déchets et de faciliter un recyclage participant à la préservation de notre environnement. Les conteneurs pour le tri seront ainsi généralisés à proximité des résidences Vannes Golfe Habitat.

- déposer ses sacs **DANS** les conteneurs et pas à côté.

Tout a été fait pour que l'utilisation des conteneurs soit la plus simple et la plus accessible possible (plus de trappes en hauteur par exemple). Les agents de proximité font et feront tout leur possible pour maintenir le plus propre possible les emplacements des conteneurs mais, de façon évidente, il faut que ces derniers soient utilisés correctement. Il s'agit donc de bien s'assurer que tous les usagers déposent leurs déchets **DANS** les conteneurs. Nous serons particulièrement vigilants à ce sujet. Je suis certain que ce «travail d'équipe» réunissant les habitants et les personnels en charge de l'entretien nous permettra de conserver un quartier agréable à vivre.

David ROBO
Maire de Vannes

Journal d'information sur le projet de rénovation urbaine du quartier de Ménimur.
Directeur de la publication : David Robo,
Projet de Rénovation Urbaine.
Tél. : 02 97 62 68 45
e-mail : pru.menimur@mairie-vannes.fr
Maquette et mise en page : hippocampe.com

LE DOSSIER

page 2



Résidence des Pivoines. Les poubelles passent à la trappe



Trois questions à Gérard Thépaut

INTERVIEW

Focus



Crédit Agricole. Un déménagement rondement mené



Résidentialisation des cours

Focus

Résidence des Pivoines. Les poubelles passent à la trappe

Depuis début mars, 40 familles de la résidence des Pivoines expérimentent la nouvelle méthode de collecte des déchets. Ce n'est plus dans le local à poubelles commun que sont déposées leurs ordures, mais dans un conteneur enterré, à déverrouiller grâce à leur badge. C'est aussi dans des conteneurs enterrés qu'elles mettent les déchets recyclables. Ce système va se généraliser à tous les immeubles réhabilités.

Des conteneurs enterrés à la place des bornes existantes, c'est le système de collecte qui va se généraliser sur le périmètre concerné par la rénovation urbaine de Ménimur. Pour 40 foyers de la résidence des Pivoines, c'est déjà le présent. Depuis début mars, ils ont appris à changer leurs habitudes...

Elles sont là, discrètes mais bien présentes, disposées aux quatre coins de la résidence des Pivoines. Elles fonctionnent par paire : un conteneur pour les déchets ménagers et à côté son faux jumeau, le conteneur qui recueille les emballages et les papiers. Pour la collecte sélective, l'accès est libre. Il n'en va pas de même en ce qui concerne les déchets ménagers. Là, les habitants doivent montrer patte blanche. En l'occurrence, la trappe de ce conteneur ne s'ouvre que grâce à un badge dont sont équipés les habitants des immeubles des Pivoines. Ces badges, ils ont appris à s'en servir depuis de nombreux mois. C'est en effet grâce à cet outil électronique qu'ils accèdent à leur immeuble.



Conteneur pour le verre



Conteneur accessible par badge uniquement

« Un problème de dépôts sauvages »

Pourquoi changer ? Pourquoi ne pas conserver un système de dépôt qui fonctionne depuis des années ! Parce qu'il ne cadre plus avec les exigences de qualité de vie et d'esthétisme qui accompagnent la rénovation de Ménimur. Il y a d'abord le fait que les cours d'immeubles vont être résidentialisées (lire page 4). Partant de là, il était guère imaginable de conserver un local à poubelles au milieu d'un espace qui va être végétalisé et où seront aménagés des jeux pour enfants. Et puis il y a la volonté d'améliorer la propreté des cours. « Il y a un problème de dépôts sauvages. Des gens utilisent des sacs non adaptés et les déposent au pied des poubelles. Ajouter à cela les chiens qui passent et éventrent ces sacs... Cela génère une vraie nuisance visuelle et même olfactive » explique Philippe Le Ray, responsable du patrimoine à Vannes Golfe Habitat.

Un millier de familles concernées

De son côté, Vannes Agglo, qui est en charge de la collecte des déchets, espère que ce nouveau système va améliorer la qualité du tri sélectif sur le quartier. L'implantation des conteneurs pour les papiers et emballages à côté de ceux qui reçoivent les ordures ménagères, devrait faciliter ces gestes éco-citoyens. « Avant, les colonnes de tri étaient dissociées des déchets ménagers, ce qui était forcément moins incitatif. On peut penser que la collecte des déchets recyclables va augmenter » indique Gilles Garancher, technicien du pôle déchets à

Vannes Agglo. L'expérimentation porte dans un premier temps sur 40 logements. Elle va s'étendre aux autres habitants des Pivoines à partir de ce mois d'avril. Après une première rencontre, les locataires seront de nouveau consultés pour faire le point sur le nouveau procédé, qui sera amené ensuite à se généraliser pour un millier de familles.

74 conteneurs enterrés d'ici 2014

Treize conteneurs enterrés ont été installés aux quatre coins de la résidence des Pivoines : cinq pour les déchets ménagers, autant pour le tri des emballages, un pour le verre. Cette différence de traitement s'explique par le fait qu'on compte une borne destinée au verre pour 350 habitants. Durant la phase d'expérimentation, seuls 40 foyers ont pu déposer leurs déchets ménagers en utilisant leur badge. Ce système va s'appliquer au reste des habitants de la résidence à partir du mois d'avril. Au total, 74 conteneurs enterrés vont être installés dans le quartier d'ici 2014. Coût total de l'opération : 790.000 €, financés par la ville de Vannes, Vannes Agglo et Vannes Golfe Habitat avec l'aide de l'ANRU, du Conseil Général du Morbihan et de la région Bretagne.

Trois questions à Gérard Thépaut, maire-adjoint chargé de l'environnement



Gérard Thépaut, maire-adjoint en charge de l'environnement

Pourquoi avoir changé le mode de dépôt des déchets ?

Parce qu'un local à poubelles présente plusieurs inconvénients. Il y a une question de salubrité. L'utilisation des trappes n'était pas non plus aisée pour tout le monde. On sait aussi qu'il y a eu, par le passé, des départs de feu dans ce genre de locaux. En plus de cela, il faut les entretenir, ce qui mobilise du personnel. Tous ces inconvénients sont résolus grâce aux bornes enterrées. Ces nouveaux équipements sont proches des habitants, bien visibles et plus esthétiques.

Pensez-vous que la part du tri sélectif va augmenter ?

C'est une attente. Tout pousse à croire que c'est ce qui va se passer en accolant les bornes destinées aux déchets ménagers à celles des emballages recyclables. Toutes les communes où ont été installés de tels dispositifs ont vu le volume des déchets triés augmenter. Cela s'inscrit dans une évolution constante : depuis plusieurs années le tonnage des déchets ménagers baisse, à Vannes comme dans les autres communes de l'agglomération. Il faut continuer et faire encore mieux, parce que le prix du traitement des déchets ménagers augmente constamment.

Les habitants vont-ils payer plus cher ?

Non, ce n'est pas prévu. Dans les deux ans qui viennent, les tarifs liés à la collecte et au traitement des déchets ne vont pas bouger. Mais on sait qu'on va vers une facturation incitative avec une part de taxe qui restera fixe et une part qui sera variable, en fonction de la quantité des déchets déposés. Cela ne concerne pas que Ménémur bien entendu. Dans les trois ans qui viennent, une trentaine de bornes de collecte seront également installées dans le centre ville, pour les déchets ménagers et le tri sélectif.



Des médiateurs du tri au service des habitants

« Bonjour ! Nous sommes les médiateurs du tri ». Un lundi matin dans un appartement de la résidence des Pivoines. Salim Bliou et Pauline Rayer viennent à la rencontre de M. et Mme Bon, pour leur présenter le fonctionnement des bornes enterrées. Salim Bliou habite à Ménémur. Il a été embauché dans le cadre du volet insertion de la rénovation du quartier, afin d'accomplir cette mission d'information. C'est lui qui se charge d'expliquer comment utiliser la borne des déchets, prospectus explicatif en main. « Quand

vous présenterez votre badge, vous entendrez un petit bip. C'est à ce moment-là et pas avant que vous pourrez ouvrir la trappe. N'utilisez que des sacs poubelle de 60 litres maximum ». Pauline Rayer, de Vannes Agglo, en profite pour rappeler ce qui est recyclable et ce qui ne l'est pas. Les bornes enterrées, Gilbert Bon trouve que c'est un plus, mais émet des réserves. « Ca fait plus propre que le local à poubelles. Maintenant est-ce que les gens vont arrêter de mettre des sacs par terre ? Je n'en suis pas sûr ». « Si certains comportements ne changent pas. Nous sommes prêts à ouvrir les sacs poubelle pour voir à qui ils appartiennent » le rassure Gilles Garancher.



Quelques explications sur le nouveau mode de tri des déchets

Crédit Agricole. Un déménagement rondement mené



Estelle Tanguy, responsable de l'agence Crédit Agricole

Le Crédit Agricole a déménagé de 50 mètres ! Et pour les dirigeants de l'agence bancaire, un tel évènement n'a pas été pris à la légère. Toute une procédure a été mise en place pour préparer le transfert.

Rappelons que c'est le début des travaux d'aménagement du premier îlot du cœur de quartier qui ont obligé les salariés du Crédit Agricole à déménager. Comme l'ancienne station service désaffectée, l'agence bancaire figure sur l'emprise du vaste ensemble immobilier dont la construction va débuter. Elle sera rasée durant ce mois d'avril. Le déménagement en lui-même s'est déroulé le 26 mars. Mais la banque a été fermée deux jours avant et n'a été rouverte au public que le lendemain. « Durant ces trois jours, les clients n'ont plus eu accès aux postes en libre service : dépôt de chèque, retrait d'argent, tout était vide » explique la responsable de l'agence Estelle Tanguy.

Un courrier à tous les clients

La nouvelle adresse du Crédit Agricole est le 11 de l'avenue Paul Cézanne. Des bâtiments modulaires ont été installés sur le parking du Multi-accueil. Bien avant de prendre possession de ces nouveaux locaux, les employés de la banque avaient commencé à en parler à la clientèle. « On les informait au fur et à mesure de leur passage. On avait prévu des affichettes avec un petit plan pour que ce soit bien clair. En plus de cela, un courrier a été adressé à tous nos clients ». Estelle Tanguy ne s'inquiète pas des conséquences que pourraient avoir ce déménagement : « Pour en avoir déjà vécu, je sais qu'il n'y aura pas de dégât collatéral. Un client ne pas va pas quitter sa banque pour ça ».

« Les clients ne verront pas la différence ». Côté logistique, ce déménagement a été soigneusement planifié. Car il ne s'agit pas de porter des cartons d'un bureau à un autre : il a fallu résoudre les problèmes liés à la téléphonie, l'informatique, la sécurité, le mobilier, etc. « Au final, on travaille dans un univers comparable à ce qu'on connaissait. En un peu plus petit par contre. Mais ce qui importe, c'est que les clients ne voient pas la différence. Ils ont toujours à disposition un espace en libre service avec un distributeur automatique. Ils ont face à eux les mêmes interlocuteurs. Tout est mis en œuvre pour les satisfaire ».

Résidentialisation des cours. Début des travaux en avril

D'abord un petit mot pour bien s'entendre sur le sens du mot. Qu'entend-on par la residentialisation des cours ? Tout simplement que leur accès ne sera plus ouvert à tout un chacun, mais aux seuls habitants des immeubles qui les encadrent. Cet usage privatif a déjà été amorcé par la distribution des badges, qui ne donnent accès aux cages d'escaliers qu'aux personnes qui habitent dans l'immeuble. Un visiophone à destination des visiteurs complète le dispositif. Maintenant, ce sont donc les cours d'immeuble qui vont être retravaillées en profondeur, en commençant par la cour basse de la résidence des Pivoines (à l'angle des rues Paul Cézanne et Eugène Delacroix). Les stationnements vont basculer de l'intérieur vers l'extérieur de l'enceinte bâtie, pour faire disparaître le sol bitumé et le parking. A la place, les habitants pourront profiter d'espaces verts et de jeux pour enfants. Ces cours, bien plus agréables, seront clôturées et, là encore, leur accès sera réservé uniquement aux résidents qui pourront y pénétrer avec leur badge. Si l'appel d'offres lancé par Vannes Golfe Habitat (VGH) suit normalement son cours, les travaux devraient débuter en avril. Il faudra compter trois mois de travaux par cour. Pour éviter de créer des chantiers partout, VGH a fait le choix de traiter une seule cour à la fois. Après les Pivoines, ce programme de residentialisation concernera les Lilas, puis les Iris et ainsi de suite.



Cour de la résidence des Pivoines

